

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00130

Numéro SIREN : 792 068 272

Nom ou dénomination : A2i Didact

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2020 sous le numéro de dépôt 3810

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 686 293,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 68 033,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/07/2020 par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE 2018 (perçu en 2019) :

Le CICE perçu s'élève à 14 824 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Obtention d'un prêt garanti par l'état

L'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 mars 2020 au titre de cet événement.

Cependant, à la date de l'arrêté des comptes le 28 juillet 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

FRAIS DE DEVELOPPEMENT :

La société a décidé d'inscrire à l'actif de son bilan des frais d'études réalisées en interne au compte 203000 frais de développement : 92 106 euros au bilan du 31.03.2019 et 89 232 euros au bilan du 31.03.2020.

L'activation des amortissements par dépréciation linéaire sur cinq ans maximum (3 ans pour certains produits) est basée sur la première livraison du produit développé.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 181 338

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	181 338	14 592	166 746	20 %

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 321 514

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	170 255	89 232		259 487
Immobilisations corporelles	42 301	15 166		57 467
Immobilisations financières	4 560			4 560
TOTAL	217 117	104 398		321 514

Amortissements et provisions d'actif = 122 468

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	65 955	22 538		88 493
Immobilisations corporelles	27 606	6 370		33 976
TOTAL	93 561	28 907		122 468

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de développement	181 338	14 592	166 746	5 ans
Concessions, logiciel	68 149	63 900	4 249	de 2 à 4 ans
Autres immo incorporel	10 000	10 000	0	4 ans
Matériel industriel	1 495	1 495	0	3 ans
Mat. et outillage	4 891	4 891	0	de 2 à 5 ans
Installat generale agct	7 211	3 872	3 339	de 5 à 15 ans
Mat. de transport	3 544	3 531	13	3 ans
Mat. bureau & informatiqu	23 524	16 952	6 572	de 2 à 6 ans
Mobilier divers	3 697	3 235	462	de 2 à 7 ans
Immobilisations en cours	13 105	0	13 105	Non amortiss.
TOTAL	316 954	122 468	194 486	

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Etat des créances = 879 715**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 560		4 560
Actif circulant & charges d'avance	875 155	875 155	
TOTAL	879 715	875 155	4 560

Provisions pour dépréciation = 29 496

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	21 906	7 590			29 496
TOTAL	21 906	7 590			29 496

Produits à recevoir par postes du bilan = 181 656

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	180 190
Autres créances	1 465
TOTAL	181 656

Charges constatées d'avance = 9 138

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

Etat des dettes = 769 200

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	49 005	49 005		
Dettes financières diverses	9 132	9 132		
Fournisseurs	541 809	541 809		
Dettes fiscales & sociales	162 820	162 820		
Autres dettes	6 434	6 434		
TOTAL	769 200	769 200		

Charges à payer par postes du bilan = 247 360

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	254
Fournisseurs	174 955
Dettes fiscales & sociales	66 282
Autres dettes	5 870
TOTAL	247 360

Informations complémentaires sur le bilan passif

ENGAGEMENT IFC

Le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 149 171 euros.

Ce montant a été évalué selon les critères suivants :

- Age de départ : 65 ans
- Rotation du personnel : néant
- Actualisation : 1%
- Taux de charges patronales : 43 % pour le collège cadres et 38 % pour les non cadres
- Taux revalorisation des salaires : 0%
- Table de mortalité : TV 88/90

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 2 225 216**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	317 373	14,26 %
Ventes de produits finis	1 816 350	81,63 %
Etudes	2 300	0,10 %
Prestations de services	65 968	2,96 %
Produits des activités annexes	23 225	1,04 %
TOTAL	2 225 216	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -13 557

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	55 338		55 338
Résultat financier	-978		-978
Résultat exceptionnel	116		116
TOTAL	54 476	-13 557	68 033

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 181 656

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablir(41810000)	180 190
TOTAL	180 190

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. sociaux a recevoir(43870000)	1 465
TOTAL	1 465

Charges constatées d'avance = 9 138

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constalees d'avance(48600000)	9 138
TOTAL	9 138

Charges à payer = 247 360

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets bancaires courus(51860000)	254
TOTAL	254

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenues(40810000)	174 955
TOTAL	174 955

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-dettes prov s/cp(42820000)	44 648
Personnel- charges a payer(42860000)	1 084
Ch. sociales s/ conges a payer(43820000)	16 892
Org. sociaux a payer(43860000)	324
Etat- charges a payer(44860000)	3 333
TOTAL	66 282

Autres dettes	Montant
Charges a payer(46860000)	500
Clients avoirs a etablir(41980000)	5 370
TOTAL	5 870

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SID 2020

Désignation de l'entreprise *		A2I DIDACT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise *		1884 AVENUE SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		7 9 2 0 6 8 2 7 2 0 0 0 3 0					
		Néant ☐					
				Exercice N clos le		3 1 0 3 1 2 0 2 0	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	181 338	CQ	14 592	166 746
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 149	AG	63 900	4 249
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	10 000	AK	10 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 386	AS	6 386	
		Autres immobilisations corporelles	AT	37 976	AU	27 589	10 386
		Immobilisations en cours	AV	13 105	AW		13 105
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	4 560	BI		4 560	
	TOTAL (II)	BJ	321 514	BK	122 468	199 046	
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	172 015	BM		172 015
		En cours de production de biens	BN	109 911	BO	4 411	105 499
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	308 862	BS	25 084	283 778
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	47 000	BW		47 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	770 712	BY		770 712
		Autres créances (3)	BZ	95 305	CA		95 305
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	3 800	CG		3 800	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 138	CI		9 138	
	TOTAL (III)	CJ	1 516 743	CK	29 496	1 487 247	
	Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Écarts de conversion actif *	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 838 257	IA	151 964	1 686 293
Revenir (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an de amortissements linéaires nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Classe de rétro- de propriété *		Stocks		Créances		CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 58 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		AZI DIDACT		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 100 000)	DA			100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (4)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG			666 183
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			68 033
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			844 216
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			49 005
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			9 132
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			72 877
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			541 809
	Dettes fiscales et sociales	DY			162 820
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			6 434
Compte rendu	EB				
TOTAL (IV)	EC			842 077	
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			1 686 293	
RENCVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			842 077	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			49 005	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		A2I DIDACT				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	313 760	FB	3 593	FC	317 353	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 710 580	FE	105 770	FF	1 816 350	
		FG	91 493	FI		FI	91 493	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 115 853	FK	109 363	FL	2 225 216	
	Production stockée *					FM	10 095	
	Production immobilisée *					FN	89 232	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 093	
	Autres produits (1) (11)					FQ	115	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR	2 328 751
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	145 543	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	783 308	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	21 958	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	667 242	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	10 110	
	Salaires et traitements *					FY	445 986	
	Charges sociales (10)					FZ	161 318	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	28 907
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	7 590
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 451	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 273 413
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	55 338	
OPÉRATIONS DE TRANSFERT	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	190	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	1 168	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 168	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(978)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	54 360	

(RUE11VOIS : voir tableau n° 2053) * Des adaptations concernant ce formulaire sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Règlement obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2I DIDACT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	295	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		IIIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		IIIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		IID	295	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		IIIE	179	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		IIIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		IIIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		IIII	179	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				IIH	116
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IIJ	
Impôts sur les bénéfices *				IIK	(13 557)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				II L	2 329 237
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				II M	2 261 203
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				II N	68 033
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			II O	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		II Y	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II G	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		II P	
		Crédit bail immobilier		II Q	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			II I	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			II J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			II K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			II X	
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			II C	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			II D
	(9) Dont transferts de charges			A1	4 093
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 437
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Bénéfice N	
CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		144		295	
AMENDES		35			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Bénéfice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2i Didact
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital social de 100 000 Euros
Siège Social : 1884 avenue Saint Maurice - 04100 MANOSQUE
SIRET : 792 068 272 00030
RCS : MANOSQUE 792 068 272
=====

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 68 033,36 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 68 033,36 euros
- A titre de dividendes 50 000,00 euros
Soit 5 euros par action
- Le solde 18 033,36 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 684 216,45 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Date décision	Montant distribué	Abattement 40 %
31/03/2019	30/09/2019	50 000 € soit 5,00 € par action	Non
31/03/2018		75 000 € soit 7,50 € par action	Non
.....		29 623 € soit 2,962 € par action	Oui

Certifié conforme
Le Président



CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A2I DIDACT

*1884 Avenue Saint
Maurice*

04100 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur l'exercice clos le 31 Mars 2020

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr

CJ AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble
SAS au capital de 10 000 euros
RCS GRENOBLE 522 046 069

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A2I DIDACT

Siège social :

**1884 Avenue Saint Maurice
04100 MANOSQUE**

Capital : 100 000 Euros

Numéro R.C. : 792 068 272

Lieu d'inscription : R.C.S MANOSQUE

<u>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</u> <u>SUR LES COMPTES ANNUELS</u>

Exercice clos le 31 Mars 2020

Siège :
26 rue Colonel Dumont
38000 GRENOBLE (France)
Tel : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail : cabinet@janus-bonaz.fr



Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

A l'Actionnaire Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2020 d'une durée de douze mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 29 Juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 414-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

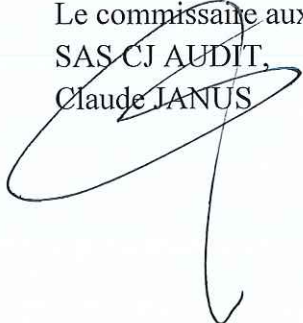
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des Procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Claude JANUS
Diplômé d'Expertise Comptable,
Commissaire aux comptes

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 15 Septembre 2020

Le commissaire aux comptes,
SAS CJ AUDIT,
Claude JANUS



Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise :		A2I DIDACT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		1884 AVENUE SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		7 9 2 0 6 8 2 7 2 0 0 0 3 0					
		Néant ☐					
		Exercice N clos le : 31/10/2020					
		Bout 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		Prais d'établissement *	CX	181 338	CQ	14 592	166 746
		Prais de développement *	AF	68 149	AG	63 900	4 249
		Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
		Fonds commercial (1)	AJ	10 000	AK	10 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AP		AQ		
		Terrains	AR	6 386	AS	6 386	
		Constructions	AT	37 976	AU	27 589	10 386
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AV	13 105	AW		13 105		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AX		AY			
	Autres immobilisations corporelles	CS		CT			
	Immobilisations en cours	CU		CV			
	Avances et acomptes	BB		BC			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BD		BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres participations	BF		BG			
	Créances rattachées à des participations	BH	4 560	BI		4 560	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
TOTAL (II)		BJ	321 514	BK	122 468	199 046	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	172 015	BM		172 015	
		Matières premières, approvisionnements	BN	109 911	BO	4 411	105 499
		En cours de production de biens	BP		BQ		
		En cours de production de services	BR	308 862	BS	25 084	283 778
		Produits intermédiaires et finis	BT		BU		
	CRÉANCES	Marchandises	BV	47 000	BW		47 000
		Avances et acomptes versés sur commandes	BX	770 712	BY		770 712
		Charges constatées d'avance (3)*	BZ	95 305	CA		95 305
		Autres créances (3)	CB		CC		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CF	3 800	CG		3 800	
Disponibilités		CH	9 138	CI		9 138	
Charges constatées d'avance (3)*		CJ	1 516 743	CK	29 496	1 487 247	
TOTAL (III)							
Comptes de régularisation	Prais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 838 257	1A	151 964	1 686 293	
Remettre : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2I DIDACT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 100 000...)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)			DG	666 183	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	68 033	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	844 216	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	49 005	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	9 132	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	72 877	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	541 809	
	Dettes fiscales et sociales			DY	162 820	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 434	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	842 077		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 686 293		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	842 077	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	49 005	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2I DIDACT		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		Pièce	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 313 780	FB 3 593	
	Production vendue { biens *	FD 1 710 580	FE 105 770	
		FG 91 493	FH 91 493	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 2 115 853	FK 109 363	
	Production stockée *		FM 10 095	
	Production immobilisée *		FN 89 232	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP 4 093	
	Autres produits (1) (11)		FQ 115	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)		FR 2 328 751	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS 145 543	
	Variation de stock (marchandises) *		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU 783 308	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FV 21 958	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW 667 242	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX 10 110	
	Salaires et traitements *		FY 445 986	
	Charges sociales (10)		FZ 161 318	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements *	GA 28 907	
			dotations aux provisions	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC 7 590	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)		GE 1 451	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF 2 273 413	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG 55 338	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL 190		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)		GP 190		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR 1 168		
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)		QU 1 168		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV (978)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW 54 360		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ce tableau sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2I DIDACT		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	295		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	295		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	179		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	179		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	116		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(13 557)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 329 237		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 261 203		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	68 033		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)			IX		
	(6iv)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 093	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 437	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				144	295		
AMENDES				35			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 686 293,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 68 033,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/07/2020 par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le CICE 2018 (perçu en 2019) :

Le CICE perçu s'élève à 14 824 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

A la date d'établissement des comptes, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Obtention d'un prêt garanti par l'état

L'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 mars 2020 au titre de cet événement.

Cependant, à la date de l'arrêté des comptes le 28 juillet 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**FRAIS DE DEVELOPPEMENT :**

La société a décidé d'inscrire à l'actif de son bilan des frais d'études réalisées en interne au compte 203000 frais de développement : 92 106 euros au bilan du 31.03.2019 et 89 232 euros au bilan du 31.03.2020.

L'activation des amortissements par dépréciation linéaire sur cinq ans maximum (3 ans pour certains produits) est basée sur la première livraison du produit développé.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Frais de recherche & développement = 181 338**

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	181 338	14 592	166 746	20 %

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 321 514

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	170 255	89 232		259 487
Immobilisations corporelles	42 301	15 166		57 467
Immobilisations financières	4 560			4 560
TOTAL	217 117	104 398		321 514

Amortissements et provisions d'actif = 122 468

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	65 955	22 538		88 493
Immobilisations corporelles	27 606	6 370		33 976
TOTAL	93 561	28 907		122 468

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de développement	181 338	14 592	166 746	5 ans
Concessions, logiciel	68 149	63 900	4 249	de 2 à 4 ans
Autres immo incorporel	10 000	10 000	0	4 ans
Matériel industriel	1 495	1 495	0	3 ans
Mat. et outillage	4 891	4 891	0	de 2 à 5 ans
Installat générale agct	7 211	3 872	3 339	de 5 à 15 ans
Mat. de transport	3 544	3 531	13	3 ans
Mat. bureau & informatique	23 524	16 952	6 572	de 2 à 6 ans
Mobilier divers	3 697	3 235	462	de 2 à 7 ans
Immobilisations en cours	13 105	0	13 105	Non amortiss.
TOTAL	316 954	122 468	194 486	

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Etat des créances = 879 715**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 560		4 560
Actif circulant & charges d'avance	875 155	875 155	
TOTAL	879 715	875 155	4 560

Provisions pour dépréciation = 29 496

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	21 906	7 590			29 496
TOTAL	21 906	7 590			29 496

Produits à recevoir par postes du bilan = 181 656

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	180 190
Autres créances	1 465
TOTAL	181 656

Charges constatées d'avance = 9 138

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 100 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

Etat des dettes = 769 200

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	49 005	49 005		
Dettes financières diverses	9 132	9 132		
Fournisseurs	541 809	541 809		
Dettes fiscales & sociales	162 820	162 820		
Autres dettes	6 434	6 434		
TOTAL	769 200	769 200		

Charges à payer par postes du bilan = 247 360

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	254
Fournisseurs	174 955
Dettes fiscales & sociales	66 282
Autres dettes	5 870
TOTAL	247 360

Informations complémentaires sur le bilan passif**ENGAGEMENT IFC**

Le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 149 171 euros.

Ce montant a été évalué selon les critères suivants :

- Age de départ : 65 ans
- Rotation du personnel : néant
- Actualisation : 1%
- Taux de charges patronales : 43 % pour le collège cadres et 38 % pour les non cadres
- Taux revalorisation des salaires : 0%
- Table de mortalité : TV 88/90

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 2 225 216**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	317 373	14,26 %
Ventes de produits finis	1 816 350	81,63 %
Etudes	2 300	0,10 %
Prestations de services	65 968	2,96 %
Produits des activités annexes	23 225	1,04 %
TOTAL	2 225 216	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -13 557

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	55 338		55 338
Résultat financier	-978		-978
Résultat exceptionnel	116		116
TOTAL	54 476	-13 557	68 033

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 181 656

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablr(41810000)	180 190
TOTAL	180 190

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. sociaux a recevoir(43870000)	1 465
TOTAL	1 465

Charges constatées d'avance = 9 138

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(48600000)	9 138
TOTAL	9 138

Charges à payer = 247 360

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets bancaires courus(51860000)	254
TOTAL	254

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenues(40810000)	174 955
TOTAL	174 955

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-dettes prov s/cp(42820000)	44 648
Personnel- charges a payer(42860000)	1 084
Ch. sociales s/ congés a payer(43820000)	16 892
Org. sociaux a payer(43860000)	324
Etat- charges a payer(44860000)	3 333
TOTAL	66 282

Autres dettes	Montant
Charges a payer(46860000)	500
Clients avoirs a etablr(41980000)	5 370
TOTAL	5 870